

DUGNY

N° 75
Décembre 2019



Magazine d'informations municipales
www.ville-dugny.fr

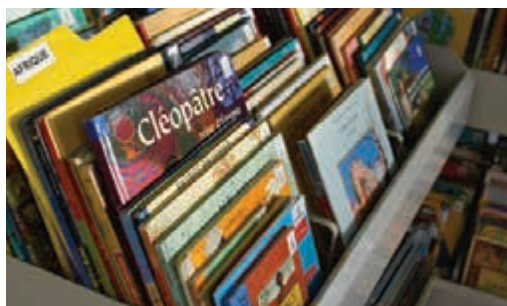
le mag

La ville
vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année
et une bonne année

2020



Dugny en action p.10
Exposition Dugny, nos racines



Dossier p.11
Cheminement d'un livre



Dugny c'est vous p.16
Jeannot, le cœur sur la main

6 > 18 DÉCEMBRE 2019

FESTIVAL HIVER DUGNY

CENTRE
VILLE



PROGRAMME
WWW.VILLE-DUGNY.FR

SOMMAIRE

3 - ÉDITORIAL

4 - 7

DUGNY EN IMAGES

8 - 10

DUGNY EN ACTION

MOIS DE LA CITOYENNETÉ

EXPO DUGNY NOS RACINES

11 - 13

DOSSIER

CHEMINEMENT D'UN LIVRE,

MODE D'EMPLOI

14

ENVIRONNEMENT

LA NATURE EST BELLE

À DUGNY

16 - 21

DUGNY C'EST VOUS

HOMMAGE :

Jean-Pierre KAMMERER

JEUNESSE

SPORT

22 - 26

VIVRE DUGNY

SANTÉ

SORTIR À DUGNY

EXPRESSION LIBRE

27 - 3

DUGNY PRATIQUE

ENTRE VOISINS

ÉLECTIONS

RECENSEMENT 2020

GRAND PARIS EXPRESS

CARNET



DUGNY
le mag

Hôtel de ville

1 rue de la Résistance - 93440 Dugny

01 49 92 66 66

communication@mairie-dugny.fr

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Facebook : facebook.com/ville.dedugny

Directeur de la publication

André VEYSSIERE - Maire

Directrice de la rédaction

Corinne TAILLER

Directrice adjointe

de la rédaction - Conception

graphique et réalisation

Manuela DOS SANTOS

Journaliste : Alexandre RABIA

Photos : © service communication

N° 75 - Décembre 2019

Tiré à 5000 ex.

Imprimeur ARLYS

Editorial

Chères Dugnysiennes,
Chers Dugnysiens,

L'année 2019 s'estompe. Elle laisse derrière elle des jours heureux, moins heureux ou encore douloureux pour certaines familles confrontées au chômage ou frappées par le deuil et la maladie.

Oui beaucoup de familles ont été touchées. Mais, ne baissons pas les bras. N'écoutons pas la vieille rengaine du renoncement et de la fatalité. Il ne faut jamais renoncer malgré les obstacles et toujours penser que demain sera meilleur.

Essayons d'élargir notre horizon, laissons notre routine habituelle, rénovons quelque peu nos jugements en laissant de côté les critiques et la rumeur de la Ville.

C'est un vœu que je formule à l'aube de cette nouvelle année.

L'année 2019 va se terminer doucement et laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Pour participer à cet esprit festif, de rassemblement et contribuer à la préservation de ce lien social tellement précieux, les rues de la Ville vont se parer de leurs plus belles lumières. Durant 15 jours, du 06 au 18 décembre vous pourrez une nouvelle fois, dans le cadre du Festival d'Hiver, prendre part à la Magie de Noël qui avec ses illuminations, ses spectacles féeriques et ses multiples animations saura j'en suis sûr enchanter petits et grands.

Je terminerai cet Edito sur cette note joyeuse en vous souhaitant à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis et qui je l'espère seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie.

 Le maire,
André VEYSSIERE



1

1 Samedi 28 septembre, le centre Arc-en-Ciel a organisé une sortie familiale au Parc Saint-Paul ! Au programme de cette sortie : divers manèges mais également des spectacles et du cirque ! 24 familles (représentant environ 100 personnes) y ont participé et se sont bien amusées !

2 Dimanche 29 septembre, s'est tenue la 7^{ème} édition de la brocante de la Croix Rouge. Les habitants sont venus nombreux, malgré la pluie, déambuler à travers les rangées à la recherche de la perle rare.

3 Vendredi 11 octobre, devant une salle archi comble, Booder a fait le show avec un public familial enchanté par sa prestation pleine de répartie. L'artiste a ensuite consacré 1 heure de son temps aux prises de photos et rencontre avec le public.



2



3





4



5



6

4 **Samedi 12 octobre**, la ville a proposé une sortie pour les seniors au château de Chamerolles. Ils ont profité d'une visite guidée, d'un déjeuner ainsi que d'une croisière en bateau à bord de l'Oussance sur le canal d'Orléans.

5 **Samedi 13 octobre**, le concert opérette en fête de la chorale Eclats de voix du Bourget dirigée par Evelyne Brun, a enchanté le public.

6 **Mercredi 16 octobre**, a été organisé, au musée de l'Air et de l'Espace, le 2^{ème} comité "Héritage 2024" de Paris Terres d'Envol. Ce comité permet de contribuer à enrichir la démarche du territoire à travers des ateliers participatifs et de partager le "portrait sportif de Paris Terres d'Envol, 5 ans avant les jeux".



7

7 Mercredi 16 octobre, les participants au concours des balcons fleuris ont reçu leur récompense en salle des mariages. Bravo à tous !



8

8 Vendredi 18 octobre, le magnifique concert "cordes et vents", a été proposé aux mélomanes dans l'auditorium du conservatoire.

9 Samedi 9 novembre, les adhérents du centre Arc-en-Ciel ont eu le plaisir d'assister au spectacle d'Aladin, au Palais Royal.



9



10 Vendredi 15 novembre, Chantal Ladesou, la sympathique humoriste, a offert un festival de rires aux Dugnysiens qui lui ont réservé une standing ovation à la fin de son spectacle. Elle s'est ensuite rendue disponible un long moment pour une séance photo avec ses admirateurs.



11 Samedi 23 novembre, la salle Henri Salvador a accueilli pour la 3ème année consécutive son salon des jeux vidéos. Les enfants, les adolescents mais aussi les parents ont pu jouer à Mario Kart, Fortnite, Fifa, Just dance, Narauto, Karaoké. Une nouveauté cette année avec un stand de simulation virtuelle ! Plus de 900 participants sont venus s'exercer !

MOIS de la CITOYENNETÉ

Sensibilisations, rencontres, expositions, actions... Comme chaque année, en novembre, Dugny célèbre les valeurs républicaines.



Cérémonie de commémoration du 11 Novembre

Ce 11 novembre, 17 enfants de l'école Henri Wallon ont accompagné les portes drapeaux. Ces enfants, avec leurs enseignants et un intervenant musical, ont entonné la Marseillaise et un chant pour la paix.

Collecte solidaire

Pour le mois de la citoyenneté, le CCJ s'associe au CME, pour collecter auprès des écoles et des familles (de la maternelle au Lycée) des fournitures scolaires, au profit de 2 associations de la ville de Dugny, œuvrant pour des enfants à l'étranger.

Cérémonie des collégiens

Ce sont près de 106 collégiens qui ont été récompensés ce lundi 18 novembre pour l'obtention en juin 2019 de leur diplôme national du brevet. Depuis maintenant trois ans, la municipalité organise une cérémonie à l'attention des lauréats. Ils se voient offrir 15€ en carte cadeau ainsi que deux places de cinéma.

Eco paturage

Les Bergers Urbains sont éleveurs de brebis herbagères en milieu urbain denses et expert en gestion des prairies

par le pâturage que ce soit en parc libre ou en itinérance. Ce mercredi 20 novembre, au coin de la rue, se sont invités un troupeau de moutons et ses bergers qui ont réalisé une transhumance sur Dugny. L'aventure s'est poursuivie sur le parvis l'après-midi.



Droits de l'enfant

Le 20 novembre, a été marqué par la célébration des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. A cette occasion, était proposé à la salle de spectacle Henri Salvador «Le journal de Blumka» de la compagnie Etoile et Compagnie.

Blumka est une petite fille qui vit dans un orphelinat pas comme les autres, où les enfants sont heureux. Ils veulent tous apprendre à lire et à écrire !

Au fil des quatre saisons, Blumka, interprétée par Elsa Saladin, raconte son quotidien dans cette maison pas comme les autres, invitant les spectateurs à partager son univers.

Le spectacle, mis en scène par Aude Macé, a été suivi d'un débat avec les enfants autour de leurs droits et de leurs connaissances de ces derniers.

Basé sur une histoire vraie, Blumka raconte la vie ordinaire du 92 rue Krochmalna, à Varsovie, un orphelinat fondé par Janusz Korczak, père spirituel de la Convention Internationale des



Droits de l'Enfant (CIDE). C'est dans cet orphelinat que ce médecin génial a inventé des manières originales pour apprendre à aimer et pour mieux vivre ensemble.

Cérémonie des diplômés

66 personnes se sont vues récompensées par la ville pour l'obtention de leurs diplômes (baccalauréat ou diplôme supérieur). A l'occasion de cette cérémonie des chèques cadeaux d'un montant compris entre 50 € et 120 € ont été remis à chacun des récipiendaires. Félicitations à tous ces jeunes dugnysiens dont nous sommes très fiers.



Le 20 novembre : spectacle "Blumka" interprétée par Elsa Saladin.



Journées de prévention routière : **Vigilance sur la route !**

Les 14, 15, 17 et 18 novembre 2019, la Police municipale, accompagnée de l'auto-école ASR Dugny et de l'association ANPAA 75, a mené une campagne de sensibilisation au collège Jean-Baptiste Clément, sur les risques liés à la route.

Cette 5^{ème} édition, forte de ses succès passés, a ouvert un nouvel atelier dédié aux séniors, se déroulant à l'auto-école et portant notamment sur la révision du code de la route.

Les classes ont quant à elles pu participer à trois ateliers différents. Le premier, avec l'association ANPAA75, mettait en application les effets de l'alcool avec un circuit et des lunettes démontrant la vision que peut avoir une personne alcoolisée. Le deuxième, intitulé "2 roues", a été orchestré par l'auto-école de la Place de Dugny, présentant les dangers inhérents à l'utilisation d'un deux roues et du comportement à adopter.

Enfin, le dernier atelier se déroulait dans l'auditorium du collège permettant une écoute et une présentation optimum d'un film sur le sujet de la ceinture de sécurité.

Une mise en application avec le véhicule tonneau a une nouvelle fois beaucoup impressionné et en même temps sensibiliser les élèves à être prudents sur la route... Une fois leur permis en poche.



WIFI PUBLIC : UN ACCES GRATUIT, SECURISE ET ACCESSIBLE POUR TOUS

Où ? Médiathèque, Espace Victor Hugo, Centre municipal de Santé, Hôtel de Ville, Salle Henri Salvador, Complexe sportif Alain Mimoun (DOJO et Gymnase).

Comment ? Il suffit de sélectionner le réseau « WIFI_PUBLIC_Ville-de-Dugny » et de vous inscrire.

**PROFITEZ ENSUITE
de 4 heures d'affilées de réseau
WIFI à chaque connexion !!**

EXPOSITION DUGNY NOS RACINES

 EXPOSITION
DUGNY
NOS RACINES
de 9h à 17h
Salle H. Salvador
ENTREE LIBRE
Du 23 OCT
au 12 NOV



mérovingienne à travers les fouilles archéologiques de La Comète, aussi à l'histoire plus contemporaine du quartier du Pont-Yblon, de la cité-jardin de l'Éguillez, de l'histoire glorieuse de l'aviation mondiale qui y prit son envol.

Portraits d'aviateurs illustres ou oubliés qui prirent leurs quartiers à

« Dites-moi le nom de votre rue et je vous dirais qui c'était, quand, comment et pourquoi ». Voici une exposition qui propose une balade aux quatre angles des quartiers de Dugny, une vision des plaques brutes qui ornent les murs et qui donne un visage ainsi que l'histoire véritable parfois oubliée à ces 90 noms qui composent la ville comme un chant de mémoire.

Réalisée par les archives communales, un coup d'œil est jeté également conjointement avec l'archéologue Lara Temmerman, l'historien Pierre-Jacques Derainne, sur le passé lointain de Dugny du temps des périodes gallo-romaine et

Dugny comme Charles Nungesser, Georges Guynemer, Antoine de Saint-Exupéry, Désiré Lucca, Constantin Rozanoff, Louis Blériot, Valérie André, Pierre-Henri Clostermann, Maurice Bokanowski, Edmond Danna, Jean-Baptiste De Rose, Gaston Merlhe, Jean Mermoz.

Portraits de résistants dugnysiens à la dictature nazie, qui pour certains payèrent de leur vie leur idéal de liberté, comme Albert Chardavoine, Félix Falières, Jean Hazard, Maurice Henniaux, François et Louis Larivière, Sébastien Lorenzi, Arthur Neibecker, Joseph Salaün, Daniel Sueur, Laetitia et Henri Trédez, Adolphe Wersand.

Portraits de dugnysiens qui firent les jours de Dugny à un moment ou autre de son histoire. Mais aussi portraits de savants, d'artistes, d'hommes et femmes politiques français ou internationaux qui suscitèrent par leurs actes généreux au service de l'humanité un élan vif du cœur de Dugny et ses habitants en signe de



reconnaissance profonde.

Et qui se souvient qu'en l'An 1800, Dugny était un village d'une campagne foisonnante où poussaient le blé et le mil, généreusement arrosée par ses rivières bordées de moulins, où il faisait bon se baigner et se prélasser au soleil sur un parterre de fleurs et de luzerne sauvage, illustrée par les recherches agronomiques d'un savant des Lumières, François Cretté de Paluel.

Dugny regorge d'une histoire riche qu'il suffit de creuser pour remonter de l'oubli, et remettre en valeur significative une petite ville qui apparemment n'en a pas l'air, mais qui sous bien des aspects conserve toujours un caractère unique et original dans le paysage de la banlieue parisienne.



Dossier

Cheminement d'un livre, mode d'emploi

Inaugurée le 28 mars 198, la bibliothèque Anne Frank, devenue au fil du temps Médiathèque, compte aujourd'hui plus de 32000 ouvrages, à disposition des lecteurs, accueillis sur 540 m² au 1^{er} étage de l'Espace Victor Hugo.

Un vrai travail d'équipe !



Là, se cache une véritable mine d'or pour tout amoureux de la lecture. Littérature, poésie, action, science-fiction, sport... Chaque recoin de la médiathèque abrite un thème différent. Son rôle principal ? *« Conseiller, donner envie de lire des beaux et des bons livres. Mais aussi faciliter l'accès de chacun à l'information, la connaissance, la formation, le loisir et la culture, via les nombreuses ressources documentaires mises à disposition »*

comme l'explique la responsable de la médiathèque.

Depuis 30 ans, l'établissement reçoit chaque jour grands et petits, qui partagent une passion commune : celle de la lecture. *« On s'attache d'ailleurs à promouvoir la lecture dès le plus jeune âges en proposant aux enfants des livres qui leur sont adaptés. Les bébés aussi y trouvent leur place dans le cadre de l'heure du conte notamment. Il faut en effet enlever cette idée qu'ils ne peuvent*

pas comprendre à leur âge ». L'objectif de la médiathèque est simple : *se démarquer et s'adapter aux publics, à ses envies et à l'envie de faire découvrir.* *« On propose ainsi des livres, des revues, des films, des CD, des documents sonores et audiovisuels ».*

Mais, s'il est aisé pour le lecteur de trouver des ouvrages dans les rayonnages de la médiathèque, leur cheminement pour y trouver leur place est bien plus complexe.

Cheminement d'un livre, par la responsable de la médiathèque

Tout d'abord la bibliothécaire sélectionne les livres et autres documents à acquérir selon des critères bien précis. Les livres, documents sonores et audiovisuels, sont commandés auprès des fournisseurs avec lesquels le réseau des médiathèques de Drancy-Dugny et Le Bourget est en marché. Dès que la commande arrive, les bibliothécaires les cataloguent et saisissent les données dans l'ordinateur. Le livre est ensuite équipé (côté, plastifié) et mis en service.

Entre l'achat et la mise en service, il peut s'écouler environ 3 semaines.

L'utilisateur peut alors l'emprunter pour une durée de 3 semaines avec possibilité de prolonger deux fois de suite. Le fait d'être en réseau avec Drancy et Le Bourget permet aux usagers de bénéficier d'un choix plus large d'ouvrages.

Les bibliothécaires veillent à l'état des livres notamment lors du désherbage qui consiste à retirer des rayons tous livres obsolètes, abîmés ou peu empruntés. Ces livres sont soit pilonnés (symboliquement détruits) ou mis en réserve.





La médiathèque propose des animations, des spectacles, des expositions, des lectures de contes...

Des contes pour les enfants

Tous les mercredis, la médiathèque propose « l'heure du conte ». À 15h30, la bibliothécaire s'installe dans la salle annexe, dans le calme, avec des enfants de tous âges, pour leur raconter une histoire. Différents thèmes sont déterminés chaque semaine. Les enfants, qui retrouvent en milieu de semaine un temps d'apaisement, sont à l'écoute et adorent ce moment. En dehors de l'heure du conte, la médiathèque met en place également le premier samedi de chaque mois à 10h30 un temps lecture pour les bébés âgés de 0 à 3 ans.

Réseau des médiathèques Drancy - Dugny - Le Bourget

Ce réseau créé dès 2009 est avant tout pratique. Cela permet la libre circulation des livres d'une médiathèque à l'autre. Si un lecteur demande un livre qui n'est pas disponible à Dugny mais présent dans les autres médiathèques, il pourra l'emprunter auprès des 2 autres villes. Les adhérents peuvent également se rendre librement dans les sept établissements du réseau (5 à Drancy, 1 au Bourget et 1 au Dugny). Cela permet un large choix pour tous les lecteurs. On peut aussi rendre les livres où l'on veut, pas forcément dans la médiathèque dans laquelle le livre a été emprunté.

Classes, adultes, stages et animations

Quand la médiathèque est fermée au public, celle-ci accueille les classes des écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Le groupe est scindé en deux : une partie écoute des histoires avec la bibliothécaire, l'autre partie prend un moment pour choisir un livre avec l'aide d'une autre bibliothécaire et l'enseignant.

Les élèves peuvent également se retrouver les après-midi pour réviser et travailler dans le calme.

Le samedi 19 octobre dernier, la médiathèque a présenté sa rentrée littéraire. Chaque bibliothécaire a pu présenter son coup de cœur de la rentrée.

Ponctuellement, la médiathèque propose des animations, des expositions, des spectacles de contes et dans le cadre du dispositif « Hors Limites », des auteurs interviennent à Dugny.

Enfin, des stages de théâtre sont organisés pendant les vacances scolaires pour les enfants à partir de 8 ans. Chaque semaine, ils travaillent avec un professionnel du métier pour finir par un spectacle en fin de semaine. Les groupes sont composés en général d'une douzaine d'enfants.

En chiffres

32 006
ouvrages à Dugny

2 490
usagers inscrits

22 000
usagers sur les trois
villes du réseau des
médiathèques

1 section adulte

1 section jeunesse

1 salle de travail
équipé du free Wifi

1 espace dédié
à l'heure du conte

Une équipe de **5**
personnes au service
des lecteurs

La nature est belle à Dugny

La nature est belle à Dugny, prenez le temps de l'observer à la lisière de la Résidence du Moulin, au cimetière, la résidence l'Eguiller...et aidez à récolter des données sur la faune et la flore.

À travers des protocoles simples pour des naturalistes débutants, venez enrichir vos connaissances scientifiques pour mieux comprendre la biodiversité ordinaire et mieux la préserver.

Alors pour les curieux de nature rejoignez le programme «VIGIE-NATURE» programme de sciences participatives proposé par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Des observatoires ouverts à tous.

VIGIE NATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



BirdeLab
Observation
aux magnifiques



Observation
des localités



Opération
Ecogènes



Oiseaux
des jardins



Opération
Papillons



Sauvages
de ma rue



Spizid
Sur la géographie
des insectes et leur milieu

Pour plus d'information : <http://www.vigienature.fr/>



Toutes ces photos
ont été prises à Dugny
©alexandrapasquier



Hommage

Jeannot, le cœur sur la main

C'est un homme d'une extrême bonté qui nous a quittés le 5 septembre dernier. Lorsque nous avons évoqué les années dugnysiennes avec Larbi Benboudaoud, le champion du monde de judo - qui a pourtant connu de nombreux entraîneurs et formateurs au cours de sa carrière - n'avait qu'un mot, ou plutôt qu'un nom, à la bouche : celui de Jean-Pierre Kammerer, que tout le monde appelait Jeannot.

Né au Raincy le 21 juillet 1938, cet ancien combattant médaillé de la guerre en Algérie entre à la Ville en 1970. Il y restera vingt-huit ans. « Nous avons vécu à Thorez, en face de la cité de l'hermitage et en face de la salle de judo, nous avons fait toutes les cités de Dugny », sourit sa fille Guylaine, aujourd'hui loin du tumulte de la région parisienne. Très proche de son père, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle nous décrit l'homme qu'il était. « C'est quelqu'un qui avait un franc parler mais surtout qui avait le cœur sur la main. Il était capable de passer des heures avec les jeunes de la cité, il les ramenait à la maison quand certains déviaient un peu de leur trajectoire. Comme je dis toujours, je suis fille unique, mais j'ai eu beaucoup de frères et sœurs au cours de ma vie ». Cette envie d'aider son prochain, Jeannot l'a prolongé dans sa passion de toujours : le judo. « Il n'y avait que ça et je le suivais partout ! continue sa fille. Il payait les cotisations et les kimonos aux gamins qui n'avaient pas les moyens. Concernant Larbi Benboudaoud, le fils qu'il n'a jamais eu, on le suivait partout : Allemagne, Autriche, et même les Jeux Olympiques d'Atlanta. » Pour prolonger la passion familiale, Guylaine a inscrit son fils de 6 ans au judo. Au rayon des souvenirs, elle se remémore les jours où son père lui faisait louter les cours... dans le dos sa mère. « Quand j'ai eu mon accident, j'ai eu

du mal à retourner à l'école. Du coup, il m'emmenait avec lui dans tous les autres bureaux en prenant bien le soin de dire à ses collègues de ne pas le rapporter à sa femme qui était sa secrétaire ». Directeur du service des sports de la Ville jusqu'à sa retraite en 1998, il n'aura laissé

du plus grand nombre. Compte sur nous pour faire résonner encore longtemps tes précieux conseils dans les dojos de Seine-Saint-Denis, de France et de Navarre ! Nos pensées vont à Muriel et Guylaine, orphelines de ce grand homme ».

“ C'est quelqu'un qui avait un franc parler mais surtout qui avait le cœur sur la main ”

que des bons souvenirs à ceux qui l'ont connu.

En atteste le long message posté sur les réseaux sociaux par l'un de ses anciens élèves, Azzedine Driff. « Celui que nous appelions « Jeannot » a été le professeur de judo de toute une génération. Aujourd'hui, tu as tiré ta révérence et emportes avec toi une partie de notre jeunesse... Tu es et resteras un exemple pour nous tous. Tu as vécu au service des autres. Tu as consacré ta vie à donner sa chance à chacun. Tu as eu le cœur de faire le bonheur

JEAN-PIERRE KAMMERER

- Né le 21 juillet 1938 au Raincy
- Ancien combattant médaillé de la guerre d'Algérie
- A partir de 1970, éducateur sportif spécialisé judo



Jeunesse

Séjour Solidaire au Maroc



Dans le cadre du CCJ, les jeunes ont proposé de mettre en place des actions de solidarité. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un séjour solidaire à l'étranger à Marrakech (Maroc).

Ce projet a débuté en octobre 2018 et sera finalisé en janvier 2020 lors de la rétrospective.

Ce projet concernait 7 jeunes dugnysiens et dugnysiennes de 17 à 19 ans, encadrés par deux personnels de la ville. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour la concrétisation du projet.



Le séjour a eu lieu du 20 octobre au 1^{er} novembre 2019. Les jeunes ont pris le car jusqu'à l'aéroport, puis l'avion jusqu'à Marrakech. Ils ont logé dans un Ryad privatisé (en cohabitant) avec un groupe de jeunes du Blanc-Mesnil.

Du 21 au samedi 26 octobre ils ont travaillé sur la création de l'aire de jeux. *«Chaque matin, un camion aménagé nous emmenait sur les lieux des travaux. Nous travaillions de 9h30 à 11h30 avec une pause de 30 min pendant laquelle on pouvait déguster une petite collation faite de pain, d'huile d'olive, de miel, de vache qui rit, d'olives, d'eau et de thé... le travail reprenait jusqu'au déjeuner, qui avait lieu de 14h30 à 16h30. Ensuite, on rentrait au ryad pour aller se reposer, se doucher et profiter de la piscine»* comme l'explique l'un des jeunes.

La première consistait à mettre en place des actions de solidarité afin de récolter des fonds et ainsi réduire les frais de séjour. Les jeunes ont ainsi participé à diverses actions : loto solidaire organisé en juillet par l'association «Walid mon combat pour marcher» et chantier de remise en peinture des aires de parking de la cité Thorez du 1^{er} au 5 juillet.

La seconde consistait en la création d'une aire de jeux dans une école à Bouazza (15 km au nord de Marrakech).

Le samedi 26 octobre fut l'un des tournants du séjour. Ce jour-là, a été célébré la fin de l'aire de jeux avec la remise des fournitures et jeux apportés aux enfants de l'école. Ce fut un moment émotionnellement fort et certainement inoubliable pour chacun. L'équipe de direction de l'école a remis un diplôme de remerciement à chaque jeune ainsi qu'un autre au nom de la ville de Dugny.

Le sens du devoir accompli, les jeunes ont pu découvrir Marrakech et ses charmes du dimanche 27 au jeudi 31 octobre. Au programme : visite de la place «Jamaa El Fna», tyrolienne à la



«terre d'Amanar», journée au «barrage» (piscine, banane tractée, jet ski), karting, visite des cascades d'Ouzoud, quad dans le désert...

Tous sont revenus enchantés et marqués d'avoir pu contribuer par leur travail à l'amélioration des conditions scolaires des enfants de Bouazza. Une belle expérience, riche d'échanges et de rencontres.



Le « BAFA citoyen »

Le « BAFA citoyen » est un dispositif répondant aux besoins et attentes des jeunes. Ce projet a vu le jour au sein du Conseil Consultatif des Jeunes.

Ce dispositif propose un financement partiel de la formation BAFA pour les jeunes Dugnysiens âgés de 17 à 25 ans. Au-delà d'une aide financière, c'est un dispositif permettant de travailler les questions de l'orientation, ainsi que le développement de compétences à travers un accompagnement méthodologique et des actions citoyennes.

Ceux qui souhaitent bénéficier du « BAFA citoyen » doivent s'inscrire en remplissant un dossier (Curriculum Vitae, lettre de motivation...).

Un entretien avec un jury composé d'un professionnel de l'animation et d'un animateur du PIJ est organisé. Il a pour but d'évaluer les motivations et la manière dont le jeune se projette dans ses futures



missions d'animateur. Après validation du jury, un contrat est signé entre le jeune et l'animateur formalisant l'accompagnement du PIJ et l'engagement dans des actions citoyennes (happy hours, journée du bien-être, forum des associations, salon des jeux vidéo...).

Ces dernières ont pour but de développer les savoirs-faire et les savoirs-être mais aussi de favoriser la découverte de manifestations organisées par la ville de Dugny.

En 2019, ce sont 30 jeunes qui ont bénéficié du dispositif et tous ont été diplômés ! Deux sessions ont eu lieu. La première durant les vacances de Pâques (Célia, Chaïma, Salma, Farah, Mélanie, Yassir, Sharon, Méroïne, Amelle, Bikens, Sami, Mara, Pascale, Kangombi, Fatoumata) et la seconde pendant les vacances de la Toussaint (Shainèze, Léa, Zahia, Moussa, Kévin, Théo, Adame, Kelly, Marvin, Anbdouraouf, Paloma, Sidy, Issa, Myron, Inès).

Pour faire partie des prochaines sessions, restez connecté.

Rendez-vous auprès de la direction des Actions Educatives (2/4 rue Henri Barbusse).



Le PIJ, c'est quoi ?

Le PIJ est un espace d'accueil, d'écoute et d'information sur la formation, l'orientation, l'emploi, la vie pratique, la santé, les loisirs et tous les questionnements ou problématiques rencontrés par les 16-25 ans.

C'est aussi : des actions quotidiennes

- un accueil anonyme, gratuit, avec ou sans rendez-vous,
- une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation,
- Des techniques pour se remobiliser et gagner en confiance en soi (CAP EMPLOI : atelier coaching "estime de soi"),
- une mise à disposition d'un téléphone et de 2 ordinateurs avec accès internet et possibilité d'impression, scan, fax, pour faciliter les démarches,
- un espace documentation et presse, en consultation libre. (classeurs métiers CIDJ, santé, droits au quotidien...),

- des temps d'information ou d'ateliers collectifs proposés avec un partenaire : centre municipal de santé, mission locale, associations : service civique, mobilité internationale... (organisés selon la demande),
- mise en relation et orientation, si besoin, vers des dispositifs ou structures locales, départementales ou régionales : point écoute jeunes, mission emploi, BAFA, permanences santé...

Où ?

Direction des Actions Educatives
2/4 rue Henri Barbusse
93440 DUGNY

Avec qui ?

Méline BRANCQUART,
Responsable et informatrice jeunesse

UN ESPACE OUVERT AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS. POUR LES ORIENTER ET RESPONDER A TOUTES LEURS QUESTIONS

Comment trouver un job étudiant ou un job à côté ?
Comment faire un CV, lettre de motivation ?
Que choisir comme études ??
Comment faire un CV, lettre de motivation ?
Comment trouver un job étudiant ou un job à côté ?
Atteint-il des aides financières pour le permis ?
GRATUIT ANONYME ET SANS RENDEZ-VOUS
MOBILITE VIE PRATIQUE
des infos sur le BAFA!

ACRONYMES	matin	après-midi
lundi		14h - 19h
mardi	09h30 - 12h30	14h - 19h
mercredi		14h - 19h
jeudi	09h30 - 12h30	14h - 19h
vendredi	09h30 - 12h30	14h - 19h

7h et 14 vendredi de mai - 14h - 21h

Point Information Jeunesse
Direction des Actions Educatives
2-4 rue Henri Barbusse - 93440 DUGNY
01 49 92 66 70 - 06 19 95 23 30

N'hésitez pas à pousser la porte !

Sport

La vingtaine de la course des



Un anniversaire, ça se fête ! La Ville de Dugny l'a bien compris et a parfaitement célébré les vingt ans de la traditionnelle course des 3 côtes. Cette étape de 10 kilomètre, réputée en Seine-Saint-Denis grâce notamment à son parcours atypique passant dans le parc Georges Valbon, a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Mais avant que M. le Maire ne donne le top départ de l'épreuve, ce sont les enfants qui

étaient plébiscités. Une fois n'est pas coutume, la Ville avait organisé une course « juniors » à destination des enfants. La vingtaine de coureurs en herbe a bravé le froid pour terminer les deux tours de piste proposés. Le Sporting Club Dugnysien a été mis à l'honneur puisque c'est l'un de ses licenciés qui a remporté la course. Après les médailles remises aux enfants, la course phare du 10 km pouvait débiter.

Sur les 512 inscrits, 420 se sont présentés sur la ligne de départ. Et c'est François Joseph Bove du Pierrefitte Multi Athlon Ville qui s'est imposé avec son dossard numéro 373 en 33 min et 53 s, suivi de Daniel Defay licencié au club de l'AS Querqueville en Normandie et Quentin Legeay du club d'athlétisme Le Bourget Drancy. Chez les femmes, c'est Sophie Domalain de Noisy le Grand Triathlon qui



3 côtes !

Le complexe Alain Mimoun a accueilli, le dimanche 17 novembre dernier, la vingtième édition de la course des 3 côtes.



l'emporte en un peu plus de 45 min. Rosalie Belair et Severine Jacqueray, deux athlètes du club de Pierrefitte, complètent le podium.

« Je tenais à remercier tous les coureurs évidemment, mais également les enfants qui ont participé à la course de ce matin. Je remercie aussi l'association ABDO qui travaille avec nous chaque année sur l'élaboration de la course. Merci également

aux bénévoles de la Croix-Rouge ainsi qu'aux agents municipaux pour la parfaite tenue de cet événement important pour notre Ville », a déclaré M. le Maire sur l'estrade avant de remettre les récompenses, coupes, et bouquets de fleurs aux gagnant(e)s.

Enfin, pour clôturer cette matinée sportive et pour féliciter l'ensemble des coureurs, petits comme grands,

un buffet avait été installé dans le gymnase Alain Mimoun ainsi qu'un immense gâteau d'anniversaire. Après avoir soufflé les bougies, les participants ont trinqué à la gloire de la course des 3 côtes.



Santé

La bronchiolite du nourrisson ... attention aux bébés !



Qu'est-ce qu'une bronchiolite ?

La bronchiolite est une inflammation des bronchioles, c'est-à-dire des petites bronches. Elle survient par épidémies saisonnières. (Le pic épidémique est atteint en Décembre)

Elle concerne les nourrissons de 1 mois à 2 ans notamment dans les grandes agglomérations.

Elle touche 30% de la population des moins de 2 ans. (Surtout entre 2 et 8 mois).

Quels sont les symptômes d'une bronchiolite ?

L'infection commence par une rhinopharyngite, puis au bout de 2-3 jours apparaît la gêne respiratoire manifestée par une toux, une difficulté à prendre les biberons, une respiration bruyante. La fièvre est en général peu élevée.

Quel est le germe responsable de la bronchiolite ?

Il s'agit du virus VRS (virus respiratoire syncytial) dans environ 70% des cas.

Les autres virus sont : virus para-influenza 1,2,3, virus grippaux A et B, adénovirus, rhinovirus.

Quel est le traitement de la bronchiolite ?

La bronchiolite guérit toute seule. Pour le confort de l'enfant il faut : désobstruer les fosses nasales, fractionner les biberons et les épaissir, mettre l'enfant en position semi-assise,

conserver un environnement sans tabac, humidifier la pièce et la garder à 19° maxi. La kinésithérapie respiratoire peut être conseillée mais n'est pas systématique. Donner du Paracétamol s'il y a de la fièvre. Pas d'antitussifs, pas de fluidifiants bronchiques, pas d'antibiotiques.

Comment éviter la bronchiolite ?

Par le lavage fréquent des mains et des surfaces. Par le port d'un masque pour les adultes enrhumés. Eloigner du visage des bébés les enfants fréquentant une collectivité (éviter les bisous). Pas de partage des tétines. Aérer régulièrement les pièces.

Si possible, retarder à 6 mois la mise en collectivité et allaiter pendant 4 à 6 mois.

Pour les nouveaux-nés fragiles (grands prématurés) on peut proposer l'injections d'anticorps avant l'épidémie « Synagis ».

Quand consulter à l'hôpital ?

- S'il existe un problème important d'alimentation (plus d'1/3 des biberons laissés à chaque repas)
- Si la gêne respiratoire est importante
- Si l'enfant présente un aspect inquiétant
- Si l'enfant a moins de 6 semaines ou que c'est un ancien prématuré de moins de 3 mois

Il faut de toutes façons consulter votre médecin traitant qui seul peut faire le diagnostic de bronchiolite.

Les nouvelles recommandations nutritionnelles 2019

Les experts du Plan National Nutrition Santé (PNNS) ont remis à jour les recommandations nutritionnelles pour 2019. Voici un résumé en images du PNNS 4.

Vous pouvez trouver plus de trucs et astuces au quotidien sur leur site officiel www.mangerbouger.fr qui a lui aussi été revu pour une utilisation facilitée.

Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par

Augmenter ↗



Les fruits et légumes



Les légumes secs :
lentilles, haricots, pois
chiches, etc.



Les fruits à coque :
noix, noisettes, amandes
non salées, etc.



Le fait maison



L'activité physique

Aller vers ↘



Le pain complet
ou aux céréales, les pâtes,
la semoule et le riz complets



Les poissons gras
et maigres en alternance



L'huile de colza,
de noix, d'olive



Une consommation
de produits laitiers
suffisante mais limitée



Les aliments de saison
et les aliments produits
localement

BIO

Les aliments bio

Réduire ↙



L'alcool



Les produits sucrés
et les boissons sucrées



Les produits salés



La charcuterie



La viande :
porc, bœuf, veau, mouton,
agneau, abats



Les produits avec
un Nutri-Score D et E



Le temps passé assis

Chaque petit pas compte
et finit par faire une grande différence

0106/1176-A



MANGERBOUGER.FR



Expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

HALTE AUX FAUSSES RUMEURS

Rétablissons la vérité.

Les écoles ne peuvent accueillir les élèves des nouveaux programmes immobiliers : FAUX !

- Chaque programme communique la typologie de ses logements permettant d'anticiper les besoins. Pour rappel une école de 17 classes ouvrira dès 2024. Et, si nécessaire nous pouvons ouvrir 7 classes supplémentaires dans les établissements actuels.

La Ville ne s'inquiète pas du Collège : FAUX !

- La problématique des classes surchargées est identifiée. La Ville, avec le Département, étudie toutes les solutions afin d'assurer, sur la Commune, l'accueil de tous les Collégiens.

La circulation sera saturée avec l'arrivée de nouveaux habitants : FAUX !

- Un nouveau mode de transport collectif va voir le jour grâce à la mise en circulation d'une navette électrique qui offrira, en site propre, un accès au RER, aux gares du Grand Paris en un temps maîtrisé (10 min), via la passerelle qui franchira l'Autoroute A1 et reliera Dugny au Bourget.

La Ville va construire au cœur des cités : FAUX !

- Une étude urbaine, pilotée par Seine-Saint Denis-Habitat est en cours sur Dugny. Elle a pour seul objectif de permettre au bailleur d'identifier son patrimoine foncier. Il n'est pas question aujourd'hui de nouvelles constructions au cœur des cités.

De très belles fêtes à toutes et à tous.

Le groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble »
avec André VEYSSIÈRE

L'HORIZON 2024 NOUS INQUIÈTE !

Ce qui ressort du dernier Conseil municipal ne peut que nous inquiéter tant qu'à la réelle intention de la majorité en matière de logement.

L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques 2024 se composera pour l'essentiel de 1300 logements répartis comme suit : 80% en accession et 20% en logement social.

Cette configuration proposée par la majorité ne fera que renforcer les inégalités en matière d'attribution de logement sur notre ville. En effet, sur les 1300 logements, seuls 40 rentreront dans le contingent Ville. Une aubaine pour la première adjointe dont le souhait est de rééquilibrer notre population.

A qui vont bénéficier ces 1040 logements en accession à la propriété, sachant que les derniers programmes immobiliers ont du mal à trouver acquéreurs ? Par ailleurs, ce projet n'intègre pas une voie de desserte pour désenclaver la Ville, comment allons-nous y circuler avec près de 4000 habitants de plus alors qu'à ce jour, il est très compliqué d'y circuler et d'y stationner.

OUI aux Jeux Olympiques et paralympiques 2024 à Dugny, OUI à un héritage qui bénéficiera principalement aux Dugnysiens et NON à un nouveau Dugny ciblé.

Pour ces raisons, vous comprendrez l'abstention de notre groupe sur ce projet.

Nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt des Dugnysiens.

Janine LOPEZ, Faouzy GUELLIL, Sarah BOUZID,
Robert ANDRE - Groupe des élus socialistes

ABANDON D'EUROPACITY : UNE EXCELLENTE NOUVELLE !

Le gouvernement a officialisé enfin l'annulation du projet Europacity sur le Triangle de Gonesse. C'est une excellente nouvelle pour toutes celles et ceux qui, comme nous, ont combattu ce projet inutile. Il faut maintenant repenser l'aménagement de l'ensemble du territoire de façon durable, en intégrant pleinement les enjeux écologiques, climatiques, agricoles et citoyens de demain.

Il existe, par exemple, le projet CARMA dont le but est de promouvoir une agriculture biologique de proximité au service de la population, ouvrant des possibilités locales d'emplois et débouchant sur des modes innovants et sobres de production et d'échange. Avec cette visée, évidemment, la ligne 17 du Grand Paris Express doit être menée à son terme SANS la gare du Triangle de Gonesse.

Mais attention ! Si l'Élysée a enterré Europacity, c'est « en même temps » pour demander à « réfléchir à un projet alternatif plus vaste que le triangle de Gonesse » !!

Contre le bétonnage inconsidéré et l'urbanisation à outrance, la vigilance reste de mise.

Michel DELPLACE, Annie CHASTAGNOL, France BOULAY,
Conseillers municipaux Front de Gauche

Expression libre
non communiqué

Frédéric NICOLAS, Malet DRAME,
Abderrahmane FERCHICHI, Marcelle DELMARQUETTE
Groupe Indépendant pour la Défense des Intérêts Communaux
et des Dugnysiens

Vos élus

Le maire et ses adjoints



André VEYSSIERE
Maire



Séverine LEVÉ
1^e adjointe au maire
Politique de la ville,
de l'habitat et du logement,
Animations sociales,
Emploi et insertion,
Jeunesse et sport.



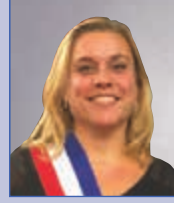
Michel ADAM
2^e adjoint au maire
Sécurité publique,
Affaires militaires et
Cérémonies patriotiques



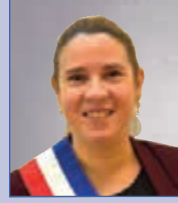
Ana PEREIRA
3^e adjointe au maire
Santé, Petite Enfance
et Relais assistante
maternelle



Ghislaine JENNER
4^e adjointe au maire
Action culturelle



Sandra ROZOTTE
5^e adjointe au maire
Développement durable
Citoyenneté et
Égalité femmes/hommes



Julie SANS
6^e adjointe au maire
Action éducative,
vie associative
et quartier du
Pont-Yblon

Les conseillers délégués et municipaux



Jacques GUILLEMAN
Conseiller délégué
Handicap et accessibilité



Marie-Line BOUCHAUT



Corinne LANGLES



Van Phuoc TRAN



Véronique POISSON



Amel SRAIDI



Khadija ID HAMOU



Ludovic BRUZEAU

Les conseillers municipaux d'opposition

Groupe «Engagés pour Dugny»



Quentin GESELL



Michel CLAVEL



Marie-Claude COLLET



Thierry PICHOT-MAUFROY



Martine GESELL



Gérald BORDES

Non inscrit dans un groupe



Abdelaziz GUEMICHE

Groupe «Ensemble construisons un nouveau Dugny»



Janine LOPEZ



Faouzi GUELLIL



Sarah BOUZID



Robert ANDRE

Groupe «Dugny cœur à gauche c'est l'humain d'abord !»



Michel DELPLACE



France BOULAY



Annie CHASTAGNOL

Groupe Indépendant pour la Défense des Intérêts Communaux et des Dugnysiens



Frédéric NICOLAS



Malet DRAME



Marcelle DELMARQUETTE



Abderrahman FERCHICHI

“SORTIR

Agenda

à Dugny



Festival d'hiver 2019

DU 6 AU 18 DÉCEMBRE

Patinoire, carrousel, animations...

➔ Place Edith Piaf

Vendredi 13 décembre 2019

CONCERT DE NOËL
DU CONSERVATOIRE

Gratuit

➔ 19h

Salle H. Salvador

Mercredi 18 décembre 2019

THE CRAZY KIDS SHOW

Spectacle de Noël
pour les enfants de
Dugny

Gratuit sur inscription
au service culturel
01 49 92 66 02

➔ 15h

Salle H. Salvador

Mardi 14 janvier 2020

VŒUX À LA POPULATION

➔ à partir de 19h

Salle H. Salvador

Mercredi 22 janvier 2020

L'HEURE DU GOÛTER
CONTÉ - Gratuit

➔ 15h30

Mediathèque A. Frank

☎ 01 49 34 11 54

Samedi 25 janvier 2020

VŒUX DES SENIORS

➔ à 12h

Gymnase A. Mimoun

Samedi 1^{er} février 2020

SPECTACLE CABARET
"DOUCEUR DE CHINE -
FÊTE IMPÉRIALE"

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au
guichet unique

➔ 20h30

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

Mercredi 12 février 2020

SPECTACLE MUSICAL "LES
TRÉSORS DU MONDE"

Gratuit pour enfants à
partir de 3 ans

➔ 15h

Mediathèque A. Frank

☎ 01 49 34 11 54

Vendredi 28 février 2020

THÉÂTRE

"L'ARTN'ACOEUR"

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au
guichet unique

➔ 20h30

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

Samedi 29 février 2020

CONCERT DES PROFESSEURS

"HOMMAGE À CORINNE
LAPORTE" Gratuit

➔ 20h30 - Auditorium
du conservatoire

☎ 01 49 92 66 60

Vendredi 6 mars 2020

CONCERT "SPECIMENS"
Gratuit

➔ 20h30 - Auditorium
du conservatoire

☎ 01 49 92 66 60

Vendredi 20 mars 2020

THÉÂTRE

"QUELLE FAMILLE !"

Tarif réduit 6€

Tarif plein 10€

Tarif extérieur 15€

Réservation au
guichet unique

➔ 20h30

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

SORTIES FAMILIALES

Inscription au guichet
unique Réservé aux
adhérents du centre social
☎ 01 49 92 66 20

Samedi 8 février
Samedi 4 avril

ENTRE VOISINS

Des solutions pour améliorer votre habitat



Vous souhaitez améliorer votre habitat (chauffage, isolation thermique, etc.) et le doter d'installations plus économes dans le respect de l'écologie. Vous pouvez certainement bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et de l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (« CITE »)

Ce crédit d'impôt « vert » peut financer 30 % du coût des dépenses (l'installation d'une chaudière à haut rendement par exemple). Pour connaître la liste précise des équipements, matériaux et appareils éligibles ainsi que leur caractéristiques techniques, il faut consulter l'article 18 bis de l'annexe 4 du Code général des impôts. Pour bénéficier du crédit d'impôt, les travaux doivent permettre une performance énergétique minimale exigée par la loi : ce pourra être le cas si vous lancez dans l'isolation des murs ou de la toiture, si vous installez une chaudière ou un chauffe-eau à la fois performant et économe en énergie ou utilisant une source d'énergie renouvelable.

Pour bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique, le logement doit être achevé depuis plus de 2 ans et être utilisé comme résidence principale. L'avantage fiscal prend la forme d'un crédit d'impôt égal à 30% des dépenses payées au cours d'une année civile dans la limite d'un plafond de 2.400 euros pour une personne célibataire et 4.800 euros pour un couple. Et si vous êtes non-imposable ou si vous payez peu d'impôt, le fisc vous fait un chèque.

A savoir : Le CITE devait être remplacé par une prime mais il ne le sera finalement qu'en 2020. Les professionnels du bâtiment regrettent cette temporisation : la prime est plus incitative que le crédit d'impôt, elle est versée lors de la réalisation des travaux alors que le crédit d'impôt ne bénéficie au ménage que l'année suivante.

L'éco-prêt à taux zéro (« éco-PTZ »)

Pensez également à L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) qui permet de financer les travaux de rénovation énergétique des logements. Ce prêt peut être accordé au propriétaire de logement et au syndicat de copropriétaires. L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) qui est un crédit gratuit qui finance les travaux d'économie d'énergie et dont le montant peut atteindre 30.000 €.

Il est important de noter que pour l'éco-prêt comme pour le CITE, les travaux doivent être réalisés par une entreprise certifiée RGE, c'est-à-dire reconnue garante de l'environnement.

A savoir : Le cumul du CITE et de l'éco-PTZ est possible. La loi de finances pour 2019 l'a simplifié.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : inscrivez-vous sur les listes électorales !



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, être inscrit sur les listes électorales.

Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans,

déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

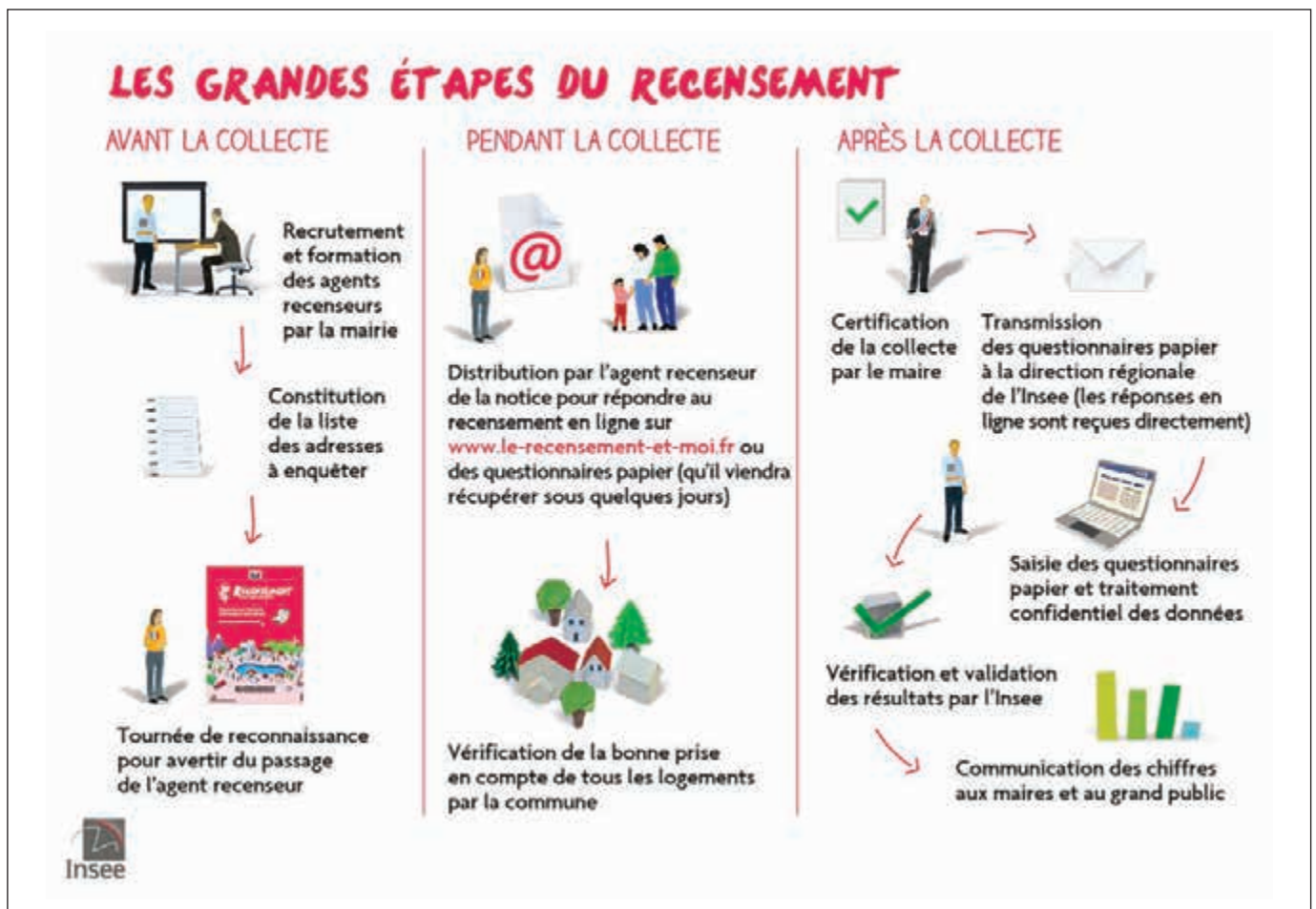
Choix du mandataire : vous devez choisir la personne qui votera à votre place.

- Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la commune,
- Ne pas être déjà mandataire d'un autre électeur,
- Il n'est pas obligatoire que l'électeur vote dans le même bureau.

Recensement 2020 : du 16 janvier au 22 février

Le recensement se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 22 février 2020. Se faire recenser est un geste civique et utile à tous. Si vous faites partie de l'échantillon tiré au sort, vous recevrez la visite d'un des deux agents recenseur. Ils vous remettront un questionnaire papier qu'ils viendront récupérer quelques jours après.

Agents recenseurs



Grand Paris Express : place aux travaux de construction de la gare Le Bourget Aéroport



Près d'un an après le début des travaux préparatoires, qui consistaient au dévoiement des réseaux souterrains, au déplacement provisoire des monuments de l'esplanade du musée de l'Air et de l'Espace ou encore à la démolition partielle d'un parking, la construction de la gare Le Bourget Aéroport a démarré cet été.

C'est le groupement Avenir, ayant pour mandataire Demathieu Bard Construction, qui est chargé de réaliser la future gare du Grand Paris Express, située sur les territoires de Dugny et du Blanc-Mesnil et en limite communale du Bourget.

La première étape des travaux consiste à réaliser les murs souterrains grâce à la technique des parois moulées. Des panneaux en béton armé sont coulés dans le sol jusqu'à

32 mètres de profondeur et permettent de délimiter le contour de l'ouvrage. Cette étape durera jusqu'au 1er trimestre 2020.

Une fois les murs souterrains réalisés, l'entreprise procédera au creusement de l'espace intérieur où 14 600 tonnes de terre seront excavés et évacués.

Pour les besoins de ces travaux, l'avenue du 8 mai 1945 (ex-RN2) a été déviée afin de contourner l'emprise du chantier. Cette

configuration est mise en place jusqu'en 2022. Aucune interruption de la circulation n'est à prévoir.

Laurence Daupin, agent de proximité sur la ligne 17, répond à toutes vos questions et vous renseigne sur le projet et l'avancement des travaux. N'hésitez pas à la contacter par téléphone : 06 68 82 62 85.

Pour en savoir plus sur le Grand Paris Express, rendez-vous sur le site internet : societedugrandparis.fr

Bordereau d'inscription



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

13^{ème} concours "Décorons notre ville pour Noël"

A compléter et à retourner (ou à déposer) aux services techniques, à la mairie, à l'Espace Victor Hugo ou au Pôle de services.

ENTRE LE MARDI 12 NOVEMBRE ET LE VENDREDI 13 DECEMBRE 2019 A 17H

M^{me} M^{lle} M. Nom (en lettres capitales) : Prénom :

Adresse :

Autres précisions utiles (façade de l'immeuble) :

Etage : Tél. (obligatoire) : Portable : Email :

CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE (cocher une seule case)

FENETRES

BALCONS ou PORTES-FENETRES

PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement du concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 92 66 66.

FAIT A DUGNY,
LE / / 2019

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception
à la mairie de Dugny :
..... / / 2019

Numéro d'enregistrement :
2019/.....

Carnet

Naissances



Du 11 aout au 10 novembre 2019

JAMIL Rayan 11/08 • OUADAH Ilyes 11/08 • SOUMAHORO Siaka 16/08 • SIRAT BENISSAAD Khalil 20/08 • BAMBAM Maferima 23/08 • BARBIN CHOURE Evann 25/08 • FERNANDO MAKANZU Huguena 27/08 • CISSÉ Oumou 31/08 • KERMICHE Naelle 01/09 • KATEMBWE MAKANDA Kelya, Justine, Ndaya, Dina 02/09 • KHALIFA Sofiane, Younès 03/09 • BELAID Soulymen, Mustapha 04/09 • PERCHEVAL Alice, Bernadette, Amélie 04/09 • MOHAMED Shakira, Tahani (née à Dugny) 09/09 • PRITHIVIRAJ Inesh, Michel, Dasaradhan 11/09 • KANTAOUI Mohamed 14/09 • BARREAU Léonie 17/09 • LALOUJ Ilyana 25/09 • GUEYE Isaac 01/10 • KUMAR Reet, Verma 03/10 • ZENASNI Mohamed-Ali 06/10 • BARRY Ibrahima 07/10 • SHAKEEL Ayzaan 08/10 • SCHÉREER Eden André Yves 06/10 • KEITA Issa Youssouf 07/10 • SADI Laetitia 04/10 • IBOCK III Naélia Kendra Geneviève Abessolo 10/10 • FOFANA Ismani Mireille 14/10 • FOFANA Ismael 14/10 • BENHAMOU Yanis 18/10 • SIRAT Ismael 20/10 • MORLA Valentin, Axel, Pascal 20/10 • MARIGNAN Daryn 24/10 • MARIGNAN Kayden 24/10 • KIVUILA-KIANGANI-DACRY Royal, Prince 25/10 • BOULEKOURAT Aymen 27/10 • HOUSTI Ayman 28/10 • BALLONAD Naylah 01/11 • DOUKOURE Kadiatou 03/11 • TRAORE Jahronne, Alvin, Lowen 06/11 • ARISTOR ABO Ayline, Elisa 06/11 • DIABIRA Siri 06/11 • ONGARANATHAN Meghan 10/11

Décès



Rectificatif :

- GRUYER *veuve* MARTIN Geneviève, Hélène, Yvonne 02/08/2019
- ALLAIN Angela Aurélie Henriette 01/08/2018

- SIDDIQUE Razwan 24/08
- DELORME Maurice Jérôme 06/09
- HASNAOUI Fatma 18/09
- MAGNOLO Eric Constant Wilfrid 16/09
- VAUDOIS Micheline Louise 22/09
- GELLIER Christian Roger Maurice 16/10
- KADDACHI Mehdi 15/10
- COULIBALY Salimata 24/10
- TAHIRI Bacha 10/11

Mariages



- GHAZARYAN Karen et MKRTCHYAN Yegina 06/09
- DIARRA Boubacar et DIARRA Konimba 07/09
- YATIM Jamel et Samia LASHAB 04/10
- OUKACI Nasser Nicolas et ROZOTTE Coralie 05/10
- ANOUN Imed Habib et ADDA-BENYOUCEF 05/10
- COLLOVRAV Maxime Lucas et YIM Chanvannarith 05/10
- KAYI OUATINO Prince et BABIN Viviane 12/10
- BANTANTU Loïc-Kévin et MFUANA BASUNGA Ereka 19/10
- ROUSSEAU Gabriel Michel et PHALENTE Christelle 26/10
- OBADIA Georges-Olivier et DRUILLENNEC Sophie 28/10
- GUEYE Cheikh et LY Coumba 15/11
- BOULANOUAR Mohammed et BENKOUIDER Nawel 16/11
- SANGARE Bangaly et TRAORE Kadiatou Dite Moussokoro 16/11
- BIGDAD Dris et ARFFAA Hanane 23/11
- KOSTIC Nenad et RADOSAVLJEVIC Snezana 23/11
- SIDIBE Abdoukader et DIAKITE Tama 02/12
- DIA Halasane et AASSALI Sihem 04/12

Pacs



- LAMBERT Benoit et TIRMARCHE Romanie 30/08
- MARTIN Antoine et BRUNELLE Amélie 04/09
- TALMI Flanclain et MAKANTE Hélène 17/09
- THOMAS Guillaume et GAVA Laura 17/09
- COULIBALY Idrissa et AUGUSTINOVA Vlasta 19/09
- CREANTOR Gilbert et DERUEL Zelima 11/10
- TRIBOULET André et IMBAULT Carine 21/10

Petit rappel

CNI / PASSEPORTS :

Le délai actuel pour l'obtention des titres d'identité est de 4 semaines

Les demandes de CNI/passeports se font uniquement sur rendez-vous en mairie au service affaires générales.

DIVERS

La mairie ne délivre plus de certificat d'hérédité. Les intéressés doivent remplir une attestation sur l'honneur, qu'ils pourront faire légaliser par le service.



**MATHIS SAS
AGENCE IDF**

6 Allée Lorentz - Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE

Tel 01 64 73 32 40

mathis

Le bâtiment public
clés en main

*Artisans, Commerçants, Entrepreneurs,
si vous souhaitez faire connaître vos activités
sur le Magazine*

contactez

Groupe Editions Municipales de France

01 48 48 70 70

contact@emf-editions.fr





**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**
T3 au T4

**VOTRE APPARTEMENT
NEUF À DUGNY
TESTEZ-LE !**

à partir de
204 000 €*
parking compris



**VENTE ET
RENSEIGNEMENTS**

06 12 13 40 72
(sur rendez-vous à Dugny)

0€

**TAXE FONCIÈRE
GRATUITE****



Perspectives non contractuelles

www.clesence.fr  [@Clesence_AL](https://twitter.com/Clesence_AL)

* Dans le cadre d'un PSLA (Prêt Social Location-Accession) et sous conditions
** Pendant 15 ans.

Siège social : 12, bd Roosevelt, 02100 Saint-Quentin R.C.S SAINT-QUENTIN 585 980 022

Clésence 

Groupe ActionLogement